

Groupe de Travail du 16 Janvier 2025



En préambule, M. Vilar, le délégué à l'Action Sociale a annoncé que faute de loi de finances 2025, les seules dépenses à envisager pour le moment sont :

- engagements contractuels pris en 2024 (le loto aura bien lieu le 21 Janvier)
- celles de fonctionnement dans l'intérêt des services.

Les sorties prévues début mars et avril ne seront pas engagées.

Dans l'éventualité où un budget serait voté en février par nos députés, le délai serait trop court pour mettre en place une action (les devis sont faits mais il faut informer les agents , gérer les inscriptions...)

Les actions de « La ruche qui dit oui » de fin d'année, ont permis d'utiliser tout le budget 2024, à noter que pour la douane les agents ont été informés trop tard et n'ont pas pu en bénéficier.

Il a été demandé que pour les actions premiers arrivés premiers servis, il faudra bien évidemment que le CDAS avertisse les agents bien en amont.



Point sur les Restaurants Inter Administratifs pour 2025 :

La CFDT FINANCES 31 et ses élus qui suivent ce dossier depuis plus d'un an avait bien des questions urgentes à poser lors de ce GT concernant les possibilités de restauration pour les agents du Ministère qui vont se trouver à la rue à compter du 14 Février 2025 suite au déménagement du restaurant de la Cité Administrative.

Voici les réponses :

- La convention avec le CROUS de TOULOUSE a été signée (les agents du Ministère pourront utiliser la même cantine que les professeurs et non celles des étudiants, donc à priori pas d'attente à envisager). La convention est pour 50 agents max/jour. Le coût est de 6€ / agent ;

Point négatif : le CROUS a des périodes de fermeture (4 semaines l'été et à priori une semaine à chaque période de vacances), ce qui pour la CFDT n'est pas satisfaisant, d'autant que le CROUS est un peu loin pour les agents de la DR (plus d'un quart d'heure pour s'y rendre).

Une demande de convention avec le conseil départemental avait par ailleurs été effectué mais ce dernier a opposé un refus catégorique. INCOMPREHENSIBLE !

i Info de dernière minute : nous apprenons qu' une convention a été signée récemment pour utiliser le restaurant administratif de la Police Nationale . Le tarif serait également de 6 euros comme pour le CROUS

La CFDT a demandé si le panachage avec les TR était possible : réponse négative

- Les retraités souhaitent pouvoir accéder au restaurant de la nouvelle cité administrative. L'administration prend la question, suite au prochain CDAS, prévu le 6 février 2025.

SORTIES prévues en 2025

- La sortie au Futuroscope du mois de juin a été pré validée auprès du prestataire TLC, mais sans budget on ne peut pas s'engager d'avantage. Le CDAS 31 va demander quelle est la date limite, sinon on repoussera en septembre / octobre. TLC propose dans son offre de finaliser les inscriptions ce qui permettrait d'alléger la charge de travail du comité. Il faudra définir les critères de sélection ; il a été décidé de réunir un mini GT pour ce sujet.



- Pour la sortie week end mixte (actifs et retraités) les devis ont été présentés, à envisager pour fin septembre, le choix sera fait au prochain CDAS.

A noter que le site "Action sociale des finances publiques" donne de nombreuses informations département par département , vous pouvez y accéder en cliquant sur le lien suivant [Accueil - Action Sociale](#)

Les Elus CFDT : Sandrine PICOT et Marc RAYMOND